

## Communiqué de presse

La prochaine séance publique (Décision Modificative n°1)  
du Conseil général des Côtes d'Armor est prévue :

*le jeudi 26 juin partir de 9h*

*et le vendredi 27 juin à partir de 9h*

dans l'hémicycle de l'hôtel du Département

### CETTE SESSION PUBLIQUE SE DÉCLINERA EN DEUX TEMPS :

- Une session extraordinaire portant sur la réforme territoriale | *Jeudi matin*
- L'examen des rapports de la décision modificative | *Jeudi après-midi et vendredi*

Cette session publique sera retransmise en direct puis consultable en différé sur le site [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

### → SESSION EXTRAORDINAIRE SUR LA RÉFORME TERRITORIALE | JEUDI 26 JUIN À PARTIR DE 9H

La session de l'Assemblée Départementale débutera par un **temps de débat consacré à la réforme territoriale**. Les orientations du nouveau projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale traduisent la volonté de renforcer les régions dans leurs compétences et leur cohérence territoriale et de consolider les solidarités territoriales par la poursuite du regroupement de communes en intercommunalités puissantes.

En ce qui concerne les collectivités départementales, le nouveau texte propose d'engager un débat sur la **suppression des conseils départementaux à l'horizon 2020** et en limite le champ de compétences aux seules **solidarités territoriales et sociales**.

Dans ce contexte, **Claudy Lebreton**, Président du Conseil général, a estimé indispensable que l'Assemblée départementale apporte sa contribution afin de préciser le sens de son engagement, de son action conduite pour les Costarmoricains en tant que collectivité innovante, efficace, et en capacité de se moderniser pour défendre les enjeux de solidarité, de proximité et de ruralité.

### → EXAMEN DES RAPPORTS DE LA DM1 | JEUDI 26 JUIN À PARTIR DE 14H30 ENVIRON

Les rapports présentés à l'occasion de cette session DM1 porteront, notamment, sur **la situation économique et de l'emploi** des Côtes d'Armor, la **révision du schéma routier départemental**, **l'aménagement numérique**, l'engagement du Conseil général pour la **ruralité**, la **politique Enfance**, le rapport d'activité de la **MDPH**, la refondation de la politique de **soutien au sport de haut niveau amateur**...

Autant d'engagements qui traduisent concrètement, dans la vie quotidienne des Costarmoricains, l'importance des interventions du Département.

#### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28 | Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse dans l'espace presse de [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

## Déroulement de la session publique – ordre de passage susceptible de modifications

### → Session "réforme de l'organisation territoriale de la République"

#### → Commission du Service public, des Finances et du Développement Durable

- Garantir une gestion responsable des **finances départementales**
- Agir pour un **service public départemental** de proximité : rapport d'étape sur l'**égalité professionnelle femmes/hommes**

#### → Commission des Solidarités et de la Famille

- Donner aux enfants les conditions de leur épanouissement : nouvelles orientations en matière de **protection de l'enfance**
- Favoriser l'autonomie des Costarmoricains : rapport d'activité de la **MDPH**, rapport d'activité des **CLIC**, révision des schémas départementaux sociaux et médico-sociaux

#### → Commission du Développement local, de l'Emploi et de l'Innovation

- Se mobiliser pour l'emploi et l'insertion : **situation de l'emploi** en Côtes d'Armor, réforme de l'**insertion par l'activité économique**
- Accompagner les filières économiques des Côtes d'Armor : **situation économique** des Côtes d'Armor, intervention sur le **malaise agricole**
- Contribuer aux projets des territoires : **contrats de projets Etat-Région** (rapport d'étape), nouvelle **politique territoriale** (rapport d'étape)
- Valoriser notre patrimoine naturel, facteur d'identité et d'attractivité : **bilan des opérations réalisées sur les espaces naturels sensibles**
- La **ruralité**, un atout pour les Côtes d'Armor

#### → Commission des Solidarités Territoriales

- Impulser l'aménagement numérique des territoires : Bretagne très haut débit et usages du numérique
- Se loger en Côtes d'Armor : ajustements budgétaires
- Se déplacer en Côtes d'Armor : révision du schéma départemental des **transports intelligents**
- Faire de la mer et du littoral une force pour notre département : **économie turquoise**, ajustements budgétaires

#### → Commission de la Citoyenneté

- Construire le collège du 21ème siècle : choix du site d'implantation du **collège Le Goffic de Lannion**
- Favoriser la pratique du sport : sport de haut niveau amateur

#### → Commission du service public

- Garantir une gestion responsable des finances départementales : vote de la DM

#### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28 | Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse dans l'espace presse de [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)